



RAPPORT D'ACTIVITE 2011

Assemblée Générale du 24 février 2011

Rapport moral AG du 24 Février 2012

25 ans après : restons vigilants

L'année 2011 pour SRL a été marquée par deux événements majeurs :

- La remise du titre de « Héros de l'eau 2011 » à l'Assemblée Nationale le 21 Mars 2011 à la veille de la journée mondiale de l'eau.
- L'anniversaire des 25 ans de SRL, fêté le 18 juin 2011 avec une sortie pêche, repas et concert avec le groupe « Antrepothes » (merci Alain).

Loin de s'endormir sur un bilan plutôt positif de 25 années d'actions au service de la défense des rivières, SRL voit poindre de nouveaux défis qui vont tous nous mobiliser dans les années à venir. La remise du titre de héros de l'eau nous a permis de tirer un certain nombre d'enseignements sur la difficulté de travailler en France le dossier du nucléaire ; les 25 ans nous permettent de constater que sur nos dossiers traditionnels, l'histoire risque de se répéter.

1 – Les héros de l'eau : quels enseignements ?

• Rappel historique

Rappelons que le titre « Héros de l'eau nous a été décerné pour « la ténacité et la détermination de l'association dans son combat contre la pollution issue des anciens sites miniers d'extraction d'uranium en Limousin ». Reconnaissons en effet qu'il a fallu beaucoup de ténacité pour faire avancer un tel dossier.

Les anciennes mines d'uranium ont été fermées dans les années quatre-vingt et la problématique de « l'après mines » a eu du mal à s'imposer dans cette région. En dépit des rumeurs entendues lors des Etats Généraux de l'environnement de 1981 sur la radioactivité des eaux en Limousin, il a fallu attendre le rapport Barthélémy en 1993 sur la gestion à long terme des friches et le rapport CRIIRAD en 1994 sur les multiples dysfonctionnements d'une telle gestion, pour disposer de fondements scientifiques solides permettant de douter du discours officiel sur la maîtrise de la réhabilitation des sites.

Néanmoins, en dépit de leur qualité, les deux rapports précédents sont restés sans suite avec l'indifférence de l'opinion publique, la complicité de l'Administration, l'inconscience des élus et le cynisme de l'exploitant. C'est dans un tel contexte que SRL finance ses premières analyses d'eau et de sédiments en 1995-1997 qui confirment les résultats de la CRIIRAD. De plus, les résultats officiels de l'analyse des sédiments suite à la vidange du lac de Saint Pardoux vont venir nous renforcer dans la nécessité de porter plainte avec constitution de partie civile en Mars 1999. Il faudra attendre huit longues années pour aboutir à un jugement définitif en appel (voir Sources).

• Enseignements

La première leçon est la difficulté rencontrée pour lutter contre le nucléaire en France, et ce pour de multiples raisons qui se cumulent :

- spécificité de la pollution nucléaire qui ne se voit pas, ne se sent pas et qui ne permet pas une mobilisation aisée de la population.
- controverses scientifiques autour de la dangerosité du nucléaire, particulièrement en ce qui concerne les faibles doses. Là encore, cela se traduit par une difficulté à mobiliser la population.
- très grande difficulté à trouver en France des experts indépendants qui n'aient pas été, à un moment ou à un autre, liés au lobby nucléaire.

- très grande difficulté à trouver des avocats compétents, indépendants et à un tarif abordable pour une petite association comme SRL.
- très grande difficulté à mobiliser des moyens financiers pour payer tous les frais et expertises nécessaires (scientifiques, juridiques...).

La deuxième leçon concerne la quasi impossibilité de lutter contre l'exception nucléaire française :

- la plupart des acteurs de la société civile en France ont démissionné depuis longtemps face au lobby nucléaire : associations, opinion publique, administration, élus.
- le droit en matière de déchets nucléaires est particulièrement flou.
- on peut se demander si on est toujours dans un Etat de droit en matière nucléaire tant la raison d'Etat est prégnante.

La troisième leçon est la négligence systématique de la dimension économique. On fonctionne toujours avec l'idée que le nucléaire est rentable sans tenir compte des multiples externalités qui remettent en cause cette idée reçue. Plusieurs dossiers sont importants :

- le coût de la réhabilitation des sites et de leur sécurisation : jusqu'où faut-il aller et qui doit payer ?
- le coût lié aux effets d'éviction d'investissements potentiels dans le secteur de l'agriculture, du tourisme et du fait de la dégradation de l'image de marque du territoire voire de l'impossibilité d'utilisation future des sols.
- au final, tout cela rentre dans le débat sur la rentabilité réelle de la filière à partir du moment où l'on internalise tous les effets externes.

La quatrième leçon concerne l'efficacité de l'action de SRL. Si on a eu le sentiment d'avoir perdu au tribunal, on a largement gagné sur le terrain :

- sensibilisation de l'opinion publique grâce à la couverture médiatique de l'événement.
- création du Groupe d'Expertise Pluraliste (GEP).
- contrôles inopinés de l'Administration démontrant enfin les négligences de l'exploitant et donnant lieu à des mises en demeure.
- création des Commissions locales d'information et de sécurité (CLIS).
- Création du collectif « sous nos pieds » pour informer la population.
- il reste encore de multiples problèmes à résoudre mais il apparaît aujourd'hui que le dossier des friches nucléaires en Limousin ne peut plus être enterré comme cela aurait été le cas si SRL n'était pas intervenue.

• Et maintenant ?

Aujourd'hui, SRL continue son action pour faire avancer le dossier de la réhabilitation des sites en dépit d'une réticence toujours aussi forte de l'exploitant. Il est nécessaire d'améliorer la transparence de l'information et la connaissance des sites. Pour cela, il serait souhaitable d'aboutir à la réalisation d'une véritable étude d'impact global pour planifier enfin véritablement la réhabilitation et la sécurisation des friches uranifères. Une conférence de citoyens serait bienvenue pour en fixer les objectifs et les moyens. Pour le long terme, des propositions sur la transmission de la mémoire des sites doivent également être analysées. SRL continuera à œuvrer dans ce sens dans les prochaines années et ce d'autant plus que la remise en cause du nucléaire n'est plus un sujet tabou en France. Il apparaît même que le chant du cygne du nucléaire a commencé, que ce soit avant tout pour des raisons de sécurité comme l'a démontré l'exemple de Fukushima. Cela a amené l'agence de sûreté nucléaire (ASN) à reconnaître qu'un accident nucléaire était possible en France, ce qui était rigoureusement nié depuis le lancement de cette filière. Il y a également l'argument de la rentabilité du nucléaire qui s'effondre : il a été démontré que la sortie du nucléaire ne coûtait pas plus que d'y rester, mais avec l'épée de Damoclès de l'accident en moins, sans parler de l'impasse des déchets.

2 – 25 ans de SRL : et si l’histoire se répétait ?

Nous ne referons pas l’analyse présentée dans Sources n°13 et qui reste d’actualité :

- d’une part il y a une relative permanence dans les atteintes au milieu qui déclenchent nos actions. Pour l’essentiel : pollutions agricoles, domestiques, industrielles ; destruction d’écosystèmes fragiles ; artificialisation des milieux naturels ; prolifération d’étangs.
- d’autre part, deux enseignements peuvent être tirés de notre fonctionnement : la nécessité d’une professionnalisation ; la nécessité de notre indépendance.
- sur ces bases, SRL a fait la preuve de son efficacité.

Il faut donc se demander comment affronter les années à venir qui sont porteuses de profonds bouleversements sociétaux et qui risquent de conduire à un certain nombre de tensions sociales autour des problèmes environnementaux, réchauffement climatique en tête. Cela est déjà parfaitement perceptible avec le retour de dossiers que l’on croyait réglés.

Nous en donnerons seulement trois illustrations :

- nous avons un certain nombre de contentieux en cours avec des microcentrales hydroélectriques. A l’heure de la réhabilitation des énergies renouvelables, nous allons devoir être très vigilants pour éviter la prolifération de petites unités hydroélectriques au nom de la lutte contre l’effet de serre. D’un point de vue économique, on risque d’aboutir à enrichir quelques heureux propriétaires au détriment de l’intérêt général et avec une destruction de milieux fragiles. De plus, SRL a contribué à rediscuter de problèmes juridiques complexes liés à la justification de la reconstruction d’installation au nom d’un droit fondé en titre. Il y a là un enjeu économique considérable pour estimer la valeur des droits fondés en titre. Si on veut les supprimer, il faut éventuellement analyser l’opportunité de leur rachat par une organisation publique.
- il y a ensuite le problème du renouvellement des concessions hydroélectriques. C’est une négociation importante qui s’ouvre avec de multiples problèmes liés en particulier à la difficulté d’accès à l’information relative aux bilans environnementaux des concessions anciennes. Il s’agit de créer éventuellement un comité de suivi avec toutes les parties prenantes pour avoir accès à toute l’information nécessaire à une bonne gestion des milieux.
- il y a enfin le problème du reclassement des cours d’eau qui constitue là encore une source de controverses entre les différentes parties prenantes. L’enjeu du classement des cours d’eau est bien-sûr l’hydroélectricité. Il faut arriver à protéger le maximum de rivières têtes de bassins de toute implantation nouvelle mais surtout, il faut absolument éviter que le nouveau classement ne constitue un recul par rapport à l’ancien, ce qui serait un exemple de plus d’une véritable régression du droit de l’environnement.

Au final, les années qui viennent s’annoncent primordiales par rapport à l’avenir de la ressource en eau. Il apparaît que nous devons rester très vigilants face à des tentatives systématiques et généralisées de récupération du thème de l’environnement. Au nom de « l’économie verte » qui prétend trouver des solutions aux problèmes actuels de raréfaction des ressources (dont l’eau), il y a un risque considérable de marchandisation généralisée de la nature. SRL restera très attentive aux risques de dérives liés à une telle monétarisation de l’environnement.

La Boine le 22 Janvier 2012.

J.J.Gouquet
Président de SRL.

BILAN ACTIVITE 2011

AG 24 février 2012

SECRETARIAT

- 10 ans de salariat de Antoine Gatet. Réalisation du dossier de renouvellement emploi associatif pour 5 ans. Aide à l'emploi du Conseil Régional accordée.
- Stagiaires et bénévoles 2011 : Marion Rouffeaud sur les étangs + travail très intéressant avec l'ensemble de la promo de Master 2 de droit de l'environnement sur cinq dossiers contentieux de SRL.
- Comptabilité professionnelle assurée cette année encore de façon bénévole par Minerve Pérez. Remerciements de SRL pour la qualité de son travail et son investissement.
- Création d'une nouvelle cellule d'action à SRL, administrée par deux nouveaux bénévoles : cellule Mines et radioactivité. Champ de compétence et d'action : passé minier régional, en particulier mines d'uranium, mais aussi mines d'or.

CELLULE JURIDIQUE

Participation

- Commissions de recrutement des commissaires enquêteurs 87 et 23
- Participation pour SRL et LNE au CODERST Haute Vienne
- Participation étangs : lobbying au CODERST restreint étang / travail juridique avec stagiaire Marion

Formations

- Formation FNE réseau eau et réseau juridique : droit de l'hydroélectricité
- Réunion publique Barrage Le Palais sur Vienne : problématiques industrielles de la Commune
- Interventions locales en appui d'associations, sur les études d'impact et enquêtes publiques.

Contentieux

- **Contentieux Pénal** : 4 dossiers au pénal = 4 victoires
- Contentieux pénal pollution imprimeur Malinvaud pénal : victoire

- Contentieux pénal ouvrage hydroélectrique illégal corréze de Pradines (Salagnac) : victoire, appel en cours
- Contentieux pénal ouvrage hydroélectrique illégal sur la Luzège (Albanel) : victoire, appel en cours
 - **Contentieux Civil** : 1 dossier finalisé en 2011 = victoire
- Contentieux Civil société Alvéa à St Yrieix la Perche : victoire devant la Cour de cassation (en lien avec FNE) = belle jurisprudence nationale
 - **Contentieux administratif** : 7 dossiers en cours = 1 rejet relancé
- Contentieux Tribunal administratif autorisation de stockage temporaire de déchets à Bellezane : en cours (travail cellule mines)
- Contentieux administratif porcherie intensive de Folles : en cours
- Contentieux Administratif ouvrage hydroélectrique illégal Bradascoux (Bournazel) : en cours après victoire au pénal
- Contentieux Tribunal administratif agrandissement Usine Valdi au Palais sur Vienne : échanges de mémoires (dans le cadre de la cellule juridique de LNE)
- Contentieux Tribunal administratif PLU Bellac : rejet pour problème de forme, dossier relancé en demande d'annulation partielle (travail cellule urbanisme)
- Contentieux Tribunal administratif PLU Ste Feyre : échanges de mémoires (travail cellule urbanisme)
- Contentieux Tribunal administratif PLU Solignac : échanges de mémoires (travail cellule urbanisme)
 - **CADA**
- *Saisine CADA contre le refus de communication des rapports de contrôle du stockage d'Uranium appauvri AREVA de Bessines = avis favorable obtenu*
- *Saisine CADA contre le refus de communication des bilans environnementaux concession Dordogne : avis favorable obtenu*

Expertises

- Pollution de la Vienne par la papeterie de Saillat : SRL interrogé par les médias = expertise juridique
 - Pollution Véolia Tulle : action commune associations et pêcheurs en cours + plainte auprès du Procureur de la République
 - Déviation de Croze : dossier en cours pour dénoncer l'absence de mise en œuvre des mesures compensatoires sur les zones humides (visites avec ONEMA)
 - Politique eaux closes en Corrèze : action commune avec COREN
 - Hydroélectricité Dordogne : actions pour dénoncer la procédure de renouvellement de la concession Dordogne
 - Remembrement de Jouillat : action avec asso naturalistes pour dénoncer le non respect des règles du remembrement
 - Expertises dans le cadre de la cellule d'assistance juridique de LNE : rédactions de statuts, notes sur la réforme de l'agrément et représentativité, contentieux et conseils divers.
-

CELLULE MILIEUX

(hors contentieux)

Participation / Études

- Participation aux enquêtes publiques : carrière de Pagnac / travaux hydrauliques AREVA Crouzille / régularisation destruction zone humide Eyrein
- Participation CLE SAGE Vienne
- Loisirs motorisés : rencontre avec la CORAMUC : réédition plaquette VTM en commun et conférences communes en 2012
- Suites étude truite : remobilisation du groupe de travail
- Représentation de SRL : PNR Périgord Limousin, Syndicat Monts et Barrages
- Participation à des journées de travail / formation acteurs de l'eau sur l'entretien de rivières
- Renouvellement concession Dordogne : réunion de concertation et rédaction d'une position argumenté et d'un Communiqué de presse.

CELLULE URBANISME

(hors contentieux)

Participation

- PLU Le Dorat : concertation avec la mairie
- Participation à de nombreuses enquêtes publiques PLU et cartes communales
- Participation à la commission des sites Haute-Vienne

Publications / Formations

- Mise à jour guide PLU et environnement
- Mise à jour guide PC et environnement
- Guide Carte communale et environnement en cours
- Formation bureaux d'études : PLU et Environnement
- Programme de formation pour 2012 en lien avec LNE
- Formation bureaux d'étude PLU et Environnement

CELLULE MINES ET RADIOACTIVITE

(hors contentieux)

Formations / Études / Participation

- Formations associations locales sur les problématiques et enjeux environnementaux de la gestion des anciennes mines d'uranium en Limousin (Projet subventionné pour 2011 par le Conseil Régional et la DREAL Limousin)
- Travail sur la publication d'un site dédié pour l'information des citoyens sur les problématiques minières. Rendu final reporté en 2012 suite au retard pris dans l'obtention de la subvention Conseil Régionale sur ce sujet.
- Conférence Quinzaine de la biodiversité : « la biodiversité et les anciennes mines d'uranium »
- Études pour la DREAL : tierce expertise propositions AREVA suivi écologique de la Gartempe / « cadres juridiques mobilisables dans la gestion à long terme des anciens sites miniers d'uranium » - En cours
- Travail en cours de Mme Popoff sur des documents de vulgarisation scientifique sur les pollutions radioactives (« impacts des pollutions radioactives sur les espèces piscicoles et les écosystèmes »)

Participation

- CLIS Mines : participation aux CLIS des trois départements et CLIS Régionale : actions pour dénoncer l'absence de participation effective (médias)
- Participation : audition par le CESER sur le rapport radioactivité en Limousin
- Participation à l'enquête publique projets de travaux hydrauliques pour diminuer la pollution radioactive de l'étang de la Cruzille

Dossiers /expertises

- Action boues étang de La Rodde : action médiatique = déplacement des déchets après mise en demeure + contentieux TA contre l'autorisation temporaire de stockage + action auprès de l'ASN
- Action SEPA Bessines : plainte et action médiatique (2 reportages dont un plateau)
- Action Générateur de radon : obtention du déplacement vers un site autorisé mais absence de remise en état du site = plainte pénale pour non respect de la mise en demeure = AP
- Action gestion des déchets AREVA : mise en avant du problème, contentieux TA et action pénale à venir
- Action stockage uranium appauvri : avis favorable CADA pour obtention rapports d'expertise
- Expertise de terrain en lien avec les asso et élus locaux : site d'hyverneresse en Creuse : publication d'un rapport remis à la DREAL pour suites.

CELLULE COMMUNICATION

Événement 2011 : 25 ans de SRL :

- Organisation de la fête du 18 juin à Eymoutiers
- Fabrication d'une Bière spéciale
- Sujets France 3 / France Bleue / article Populaire du Centre / invitation du Président en plateau lors de la journée mondiale de l'eau / article journal « Le Monde de la Truite »

Événement 2011 : Prix des Héros de l'eau (WWF Rainette Ministère de l'Ecologie)

Médias

Bilan médias 2011 :

- TV : 14 sujet France 3 limousin
- Presse : articles Popu + Echo + 2 dépêches AFP + Canard enchaîné Albanel + Dossiers du canard sur le Nucléaire.
- Radio : actualités sur France Bleue Limousin + CO2 mon Amour sur les boues de Rodde

Lien aux adhérents

- Site internet
- Bulletin SOURCES